

# Urgence environnementale, Préoccupation syndicale ?

---

Lydie Gaudier ■ Mai 2019

Le mouvement climatique interpelle régulièrement les organisations syndicales face aux enjeux de civilisation posés par les changements climatiques et la perte de biodiversité à l'échelle de la planète.

## Le climat est-il une problématique syndicale ?

Le climat est une problématique syndicale, tout simplement parce que les combats syndicaux, notamment la défense des travailleurs et travailleuses et de leur conditions de travail, ne peuvent aboutir dans un monde plus « chaud ». La création d'emplois de qualité, une sécurité sociale forte, l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail ne sont pas compatibles avec la crise économique et sociale qui en résulterait.

Quelques exemples ?

Le 5 août 2018, EDF a dû mettre à l'arrêt quatre réacteurs nucléaires dont la centrale nucléaire de Fessenheim afin de respecter les autorisations de rejets thermiques dans le Grand canal d'Alsace.

Au-delà de 34 degrés à l'ombre, les rails des chemins de fer commencent à se dilater et les caténaies à se déformer, pouvant entraîner des dégâts sur le matériel roulant.

Dans le secteur de la construction, couler du béton sous haute température provoque un séchage trop rapide du matériau et entraîne des fissures.

Le 27 juillet 2018, le réseau TEC Liège-Verviers était en grève en raison des conditions de travail des chauffeurs dans un contexte de canicule, 10 à 15 % de véhicules du parc n'étant pas climatisés.

La multiplication des événements liés au climat, qu'ils s'agisse de canicules, de sécheresses, d'inondations, de vents violents ont un impact sur l'intensification de la charge de travail des services de secours pompiers et ambulances et des services d'urgence dans les hôpitaux.

L'agriculture et l'industrie agroalimentaire sont au premier rang des activités touchées. Si certaines cultures pourraient être favorisées comme celles du blé et de l'orge, d'autres comme le maïs et la betterave pourraient être pénalisées. Par ailleurs, la variabilité des rendements serait amplifiée en fonction notamment de la disponibilité des ressources en eau. Des problèmes liés à l'érosion des sols pourraient également survenir en raison de fortes précipitations à certaines périodes de l'année.

La Brasserie Cantillon à Anderlecht a dû interrompre ses activités deux fois en 15 ans en raison de températures trop élevées pour permettre la fermentation, ce qui n'avait jamais été le cas auparavant.

Les réponses technologiques aux changements climatiques ne sont pas non plus sans conséquences sociales. Pensons à l'ubérisation de l'économie et aux risques de précarisation et de détérioration des conditions de travail qui peuvent découler des nouveaux modèles économiques, comme l'économie circulaire.

Beaucoup d'autres exemples pourraient être cités et les impacts sur l'emploi, les inégalités sociales et si des transformations profondes et socialement justes de notre système sont réalisées rapidement.

## Comment les syndicats peuvent-ils agir ?

Leur marge de manœuvre se situe à différents niveaux :

- Politique : dans le cadre de la concertation sociale qu'elle soit européenne, nationale ou régionale mais également, en tant qu'acteur de la société civile et groupe de pression ;
- Sur le terrain : via la concertation sectorielle et au sein des entreprises, par le biais de la sensibilisation des délégué.e.s et militant.e.s, etc.

Il faut savoir que le mouvement syndical international est à l'origine de l'inscription dans le préambule de l'Accord de Paris adopté lors de la COP 21 en 2015, de la notion de transition juste.

La transition juste, telle que théorisée au fil du temps par le mouvement syndical, repose sur 5 piliers :

- le dialogue entre les pouvoirs publics et les principaux acteurs dont les représentants des entreprises, des syndicats, des autorités locales et régionales, et des associations ;
- des emplois verts et décents grâce à des investissements domestiques dans les technologies bas carbone, la recherche et développement (R&D) et l'innovation, et le transfert de technologies ;
- des compétences « vertes » : des stratégies actives d'éducation, de formation, de développement des compétences au service d'une économie bas carbone et efficace dans l'utilisation des ressources, à l'initiative des pouvoirs publics ;
- le respect des droits humains et du travail : la prise de décision démocratique et le respect des droits humains et du travail sont essentiels pour garantir une représentation juste des intérêts des travailleurs, des travailleuses et des communautés au plan national ;
- des systèmes de sécurité sociale forts et efficaces.

Néanmoins, la définition du concept n'est pas un aboutissement. Tout reste à construire !

Quelle stratégie faut-il mettre en place pour accompagner les travailleurs des secteurs appelés à disparaître ou à se transformer en profondeur, comme la pétrochimie, le charbon ou le nucléaire ? Et quels incitants développer pour les secteurs d'avenir comme ceux du bâtiment, des transports en commun ou encore des énergies renouvelables ?

En Europe, 300.000 emplois dépendent de l'exploitation du charbon et du lignite dont 80 000 mineurs dans la seule région charbonnière de Silésie en Pologne, sans compter les emplois indirects dans la logistique, la production d'énergie, le nettoyage...

Pour transformer un tel modèle économique, il faut négocier des alternatives pour les travailleurs, investir massivement dans le développement d'activités économiques nouvelles et créatrices d'emplois, former les travailleurs aux nouvelles compétences qui seront nécessaires...

Par exemple, pour construire des éoliennes offshore, il faut former des soudeurs, des mécaniciens, des installateurs capables de travailler avec des métaux très particuliers et dans des conditions difficiles.

Quelles mesures fiscales mettre en place pour parvenir à respecter les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'Union européenne de 65 % d'ici 2030 et arriver à une décarbonisation complète de l'économie en 2050 ? Et avec quels effets redistributifs ?

Actuellement, presque 70 % de la facture d'électricité correspondent aux coûts du réseau, plus les redevances (notamment pour le développement de l'énergie « verte », les mesures sociales) et la TVA ; seulement 30 % concernent l'énergie proprement dite.

Or, ces coûts indirects sont appelés à augmenter avec la transition énergétique. Le réseau va devoir s'adapter à une offre et une demande d'électricité de plus en plus intermittente. Il faudra financer de nouvelles unités de production alors que les centrales nucléaires sont amorties depuis longtemps. Mais aussi faire face au coût de démantèlement des centrales en fin de vie.

Le système de tarification va devoir être transformé en profondeur si on veut que la facture du consommateur n'explose pas.

Par contre, de nouvelles recettes peuvent être trouvées pour compenser le coût de la transition et favoriser la relocalisation de l'économie et la création d'emplois. On peut taxer le transport international du fret produisant près de 10 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> qui, à tendance inchangée, pourraient tripler d'ici 2050. On peut augmenter le prix du carbone afin d'atteindre un prix suffisant pour encourager le développement d'alternatives aux combustibles fossiles pour qu'il atteigne 80 à 100 \$ la tonne contre seulement 26 \$ actuellement et supprimer les subsides aux combustibles fossiles.

Selon une récente étude du WWF<sup>1</sup>, Un ménage belge disposant d'une voiture de société bénéficie en moyenne de 493 €/mois d'avantages fiscaux contre 94 €/mois dépensés par l'État pour un ménage belge utilisant les transports en commun. Une situation inéquitable puisque seuls 13 % des ménages belges disposent d'une voiture de société. Pourquoi ne pas réinvestir ces sommes dans le développement d'une offre ferroviaire performante ?

Le transport aérien bénéficie de 210 millions d'euros d'avantages fiscaux du fait de la non-taxation du kérosène et de l'exemption de la TVA sur les billets d'avion. Le différentiel de prix qui en résulte incite à prendre l'avion plutôt que le train, trop cher, qui constitue pourtant une alternative de qualité sur les moyennes distances par rapport au low cost.

En prenant en considération les dispositions fédérales et régionales qui ont pu être évaluées, le mazout de chauffage bénéficie globalement de 1,1 milliard d'euros d'avantages fiscaux contre 325 millions d'euros pour les primes à la rénovation et à l'isolation.

C'est donc bien d'une modification structurelle de l'économie dont il s'agit !

Une première étape que proposent les syndicats pour avancer est de rassembler tous les acteurs, et en particulier les partenaires sociaux, dans le cadre d'une conférence nationale sur la transition juste afin de définir une vision commune vers une société durable, décarbonée et résiliente.

<sup>1</sup> <https://wwf.be/assets/IMAGES-2/CAMPAGNES/ELECTIONS2019/FF-report/WWF-Climate-FF-report-final.pdf>

Les secteurs appelés à se reconvertir doivent clairement être ciblés et l'autorité publique doit reprendre la main sur l'innovation industrielle.

Comme le revendique le Pacte Finance-Climat<sup>2</sup>, la Banque Européenne d'Investissement devrait devenir une Banque du Développement Durable chargée de fournir aux États membres des financements qui seront intégralement utilisés pour la transition énergétique.

Même avec un taux limité à 5 %, un impôt européen sur les bénéfices permettrait de dégager chaque année plus de 100 milliards d'euros et de lutter contre le dumping fiscal, sans compter la lutte contre l'évasion fiscale dont le manque à gagner pour les finances publiques est estimé à 20 milliards d'euros chaque année.

La crise environnementale remet en cause le terrain sur lequel a pu se construire le pacte social d'après-guerre, à savoir le productivisme, la croissance et l'emploi. Il s'agit aujourd'hui de refonder le modèle social sur d'autres bases qui correspondent aux enjeux d'aujourd'hui et qui assurent l'emploi, la protection sociale des populations et la préservation de l'environnement tout en redonnant les perspectives d'une société future qui offre des perspectives à chacun.

---

<sup>2</sup> <https://www.pacte-climat.eu/fr/>